Interpellation de M. Desmet: Evolution du dossier « Partenariat avec une commune flamande ».

<u>M. Desmet</u> rappelle qu'il y a deux ans, il avait interpellé le Collège sur la réaction de ce dernier à sa proposition de 2008, relative à l'organisation d'un partenariat avec une commune flamande. Il insiste sur le fait que le partenariat préconisé ne consiste pas en un jumelage.

Il est difficile pour une famille francophone de trouver une structure d'accueil pour un séjour linguistique en Flandre. En outre, la 6ème réforme de l'Etat n'a guère contribué à faciliter les échanges entre communautés. Pourtant, les rencontres entre citoyens des deux communautés, via les structures scolaires, sportives, administratives, sont de nature à apaiser les tensions linguistiques qui divisent le pays.

Chaque fois que cette proposition a été présentée, tant la majorité que l'opposition en ont souligné le bien-fondé. Au terme du débat mené sur cette thématique lors de la séance du Conseil d'avril 2014, le Collège s'était montré favorable à la proposition avancée et le Bourgmestre avait affirmé l'existence de contacts avec d'autres communes, tout en précisant qu'il était nécessaire d'attendre l'issue des élections du 25 mai 2014 pour espérer une avancée du dossier. M. Vanraes avait plaidé en faveur d'un partenariat avec la commune de Mechelen, qui présente de nombreuses similitudes avec Uccle. En avril 2015, le Bourgmestre a reconnu que ce sujet avait échappé à l'attention du Collège et a promis de s'y atteler de manière à revenir avec des propositions concrètes. Rien n'étant advenu depuis lors, M. Desmet aimerait obtenir des éclaircissements sur l'état d'avancement de ce dossier.

<u>M. le Président</u> admet que le Collège doit plaider coupable car il n'est pas parvenu à mettre en œuvre les suggestions proposées, en dépit des contacts établis avec les bourgmestres de certaines communes néerlandophones. Les conversations entamées avec le dernier mandataire contacté, en l'occurrence M. Van Quickenborne, bourgmestre de Courtrai, n'ont pas débouché sur des résultats fructueux, en dépit de sa promesse d'en parler aux échevins de son Collège. Mais l'organisation d'échanges entre familles requiert l'accomplissement de nombreuses démarches, dont la lourdeur est peut-être à l'origine des réticences observées de part et d'autre de la frontière linguistique.